



La Roquebrussanne

DEPARTEMENT DU VAR

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15
Représentés : 3
Votants : 18
Absent : 1

Date de la convocation : 17.02.2026

Date affichage : 18.02.2026

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 083-218301083-20260223-CM_2026_10-DE

Délibération du Conseil Municipal
N°2026/10

Portant modification du tableau des emplois avec mise à jour au 23.02.2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente et une, le conseil municipal de la Commune de La Roquebrussanne s'est réuni, après convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-9 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de son Maire, Monsieur Michel Gros.

Présents : Michel GROS, Pierre VENEL, Claudine VIDAL, Michel GAGNEPAIN, Sabine FONTANILLE, Bryan JACQUIN, Nathalie WETTER, Bernard BELORGEY, Sabah BAUDRAND, Chrystelle GAZZANO, Hugo NIEDERLAENDER, Jean-Mathieu CHIOTTI, Lionel BROUQUIER, Marylène RICCI, Stéphanie DEBOUW-SERRAULT

Procurations : Magalie ATLAN donne procuration à Bryan JACQUIN
Ludovic ODRAT donne procuration à Sabine FONTANILLE
Denis CAREL donne procuration à Lionel BROUQUIER

Absent : Sabine JOUMEL

Secrétaire de séance : Bryan JACQUIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu la délibération n°2025/68 en date du 18 novembre 2025,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal en date du 17 novembre 2025,

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée municipale qu'il appartient au Conseil Municipal de mettre à jour le tableau des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

✓ **DE CRÉER les emplois suivants :**

- ✓ 1 coordinatrice-directrice générale des services (35h00) – Rédacteur principal 1^{ère} classe (avancement de grade)
- ✓ 1 agent polyvalent (28h00) – Adjoint technique principal 2^{ème} classe (augmentation de la durée hebdomadaire supérieur à 10%)
- ✓ 1 directrice alsh / responsable du service enfance et loisirs (35h00) – animateur (concours)

✓ **DE SUPPRIMER les emplois suivants :**

- ✓ 1 responsable des services techniques (35h00) – Agent de maîtrise principal (suppression de poste)
- ✓ 1 chargée d'accueil médiathèque (28h00) – Adjoint administratif principal 2^{ème} classe (suppression de poste)
- ✓ 1 directrice générale des services (35h00) – Emploi fonctionnel (suppression de poste)
- ✓ 1 directrice générale des services (35h00) – Attaché (suppression de poste)

- **D'ADOPTER** le tableau des emplois permanents à temps complets et non complets ainsi modifié,

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET
AU 23.02.2026

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 083-218301083-20260223-CM_2026_10-DE

EMPLOIS	GRADES PAR FILIERES <i>autorisés par l'organe délibérant</i>	Nombre d'emplois existants	d'emplois pourvus	d'emplois non pourvus
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Coordinatrice-Directrice Générale des services	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1	0
<i>Coordinatrice-Directrice Générale des services</i>	<i>Rédacteur principal 1^{ère} classe</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
Responsable de la gestion comptable	Adjoint Administratif territorial principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
Responsable des ressources humaines	Adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	1	1	0
Responsable urbanisme	Adjoint Administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	1	1	0
Gestionnaire administrative polyvalente	Adjoint Administratif territorial principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
Responsable des affaires juridiques et financières	Adjoint Administratif territorial principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
TOTAL		7	6	1
FILIERE CULTURELLE				
Responsable médiathécaire	Adjoint du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
TOTAL		1	1	0
FILIERE TECHNIQUE				
Responsable des services techniques	Adjoint technique territorial	1	1	0
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique territorial	1	1	0
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
Responsable adjoint des services techniques	Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
Agent de service polyvalent des écoles	Adjoint technique territorial	1	1	0
TOTAL		6	6	0
FILIERE ANIMATION				
<i>Directrice ALSH / Responsable du service enfance & loisirs</i>	<i>Animateur</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
Directrice ALSH	Adjoint d'animation territorial principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
Animatrice-directrice adjointe	Adjoint d'animation territorial	1	1	0
<i>Animatrice</i>	<i>Adjoint d'animation territorial</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<i>Animatrice</i>	<i>Adjoint d'animation territorial</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
Animatrice	Adjoint d'animation territorial	1	1	0
TOTAL		6	3	3
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Responsable du service de police municipale	Brigadier-chef principal	1	1	0
Agent de police municipale	Brigadier-chef principal	1	1	0
TOTAL		2	2	0
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET				
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Agent administratif bureau état-civil	Adjoint Administratif territorial principal 1 ^{ère} classe 31h30/hebdo	1	1	0
<i>Chargée d'accueil et de gestion administrative</i>	<i>Adjoint Administratif territorial principal 1^{ère} classe 30h/hebdo</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<i>Responsable bureau CCAS</i>	<i>Adjoint Administratif 30h/hebdo</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
TOTAL		3	1	2
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
ATSEM	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles 32h/hebdo	1	1	0
ATSEM	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles 32h/hebdo	1	1	0
ATSEM	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles 32h/hebdo	1	1	0
TOTAL		3	3	0
FILIERE TECHNIQUE				
Agent de service polyvalent des écoles	Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe 30h/hebdo	1	1	0
Agent d'entretien des locaux	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe 20h/hebdo	1	1	0
Agent d'entretien des locaux	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe 20h/hebdo	1	1	0

Agent polyvalent	Adjoint technique territorial pr classe 28h/hebdo	Envoyé en préfecture le 25/02/2026		
		Reçu en préfecture le 25/02/2026		
		Publié le	TOTAL 4	Berger Levrault
		ID : 083-218301083-20260223-CM_2026_10-DE		
		TOTAL GLOBAL	32	25
				7

La ROQUEBRUSSANNE, le 24 février 2026

Le Maire,
Michel GROS



Le secrétaire de séance,
Bryan JACQUIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

*Certifié exécutoire
Publiée le :*

Reçu en préfecture le :